

Paris, le mercredi 7 mai 2008

COMMUNIQUE
Prix Liliane Bettencourt pour le Chant Choral 2008
19^{ème} édition

L'Académie des Beaux-Arts vient de décerner le Prix Liliane Bettencourt pour le Chant Choral, doté par la Fondation Bettencourt Schueller, à l'ensemble LE JEUNE CHŒUR DE PARIS.

A l'issue de la délibération des membres de la section de composition musicale de l'Académie des Beaux-Arts, le Prix Liliane Bettencourt pour le Chant Choral, d'un montant de 40.000 €, a été décerné à l'ensemble **Le Jeune Chœur de Paris**, dirigé par Laurence Equilbey et Geoffroy Jourdain.

Le Jeune Chœur de Paris, dirigé en tant qu'ensemble par Laurence Equilbey et Geoffroy Jourdain, inscrit à son répertoire d'importants cycles a cappella et participe activement à la création contemporaine (commandes à Franck Krawczyk, Georgia Spiropoulos, Marco-Antonio Perez-Ramirez, Bruno Mantovani...). Il collabore, entre autres, avec l'Orchestre de Paris, l'Ensemble Intercontemporain et le Freiburger Barockorchester. Il a notamment été dirigé par Pierre Boulez, René Jacobs et Ivan Fischer. Il a créé l'opéra de Gualtiero Dazzi au Théâtre du Châtelet, *Le Luthier de Venise* en 2004. En 2007, il a créé l'opéra de Louis Aubert *La Forêt Bleue*, dont les représentations ont débuté au mois de mars dernier sous la direction de Geoffroy Jourdain.

Le prix sera remis officiellement à l'ensemble **Le Jeune Chœur de Paris** sous la Coupole de l'Institut de France au cours de la séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts, le mercredi 19 novembre 2008.

Créé en 1989 par Liliane Bettencourt et son époux, André Bettencourt, ancien Ministre, membre de l'Académie des Beaux-Arts décédé en 2007, le Prix Liliane Bettencourt pour le Chant Choral a pour ambition de contribuer au rayonnement de cette discipline artistique et d'aider les lauréats à progresser en leur offrant de meilleures conditions de travail et un public élargi.

*Créée par Liliane Bettencourt et sa famille en 1987, reconnue d'utilité publique la même année, la **Fondation Bettencourt Schueller** agit dans 3 domaines : la recherche scientifique, le mécénat culturel et enfin, l'action sociale et humanitaire. Dans le domaine culturel, la Fondation s'attache à faire connaître ou reconnaître des artistes, des artisans et des œuvres de grande qualité, que celles-ci appartiennent au passé, au présent ou soient en phase de développement. La création, en 1989, du Prix Liliane Bettencourt pour le Chant Choral est l'un des premiers gestes de la Fondation.*

L'une des cinq Académies composant l'Institut de France, l'Académie des Beaux-Arts est l'héritière des Académies royales de peinture et de sculpture, d'architecture et de musique. Forte de 57 membres, elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses formes et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats financiers avec des institutions culturelles ainsi que ses activités de conseil dans le domaine de l'éducation artistique. En 2006, l'Académie s'est ouverte à la photographie qui est ainsi devenue la huitième section de la Compagnie.